

le gouvernement ne veut nullement traiter cette province avec justice.

**Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES (M. Davies):** Je ne trouve rien à redire aux arguments avancés par l'honorable député (M. Martin), relativement à certains crédits qu'il demande pour la réparation des travaux en question; mais je doute fort qu'il ait établi sa cause sur un terrain bien solide. Il ne lui sert de rien d'exagérer sa thèse. La Chambre n'est pas appelée à voter \$2,000,000 de crédits affectés à la réparation de brise-lames dans les différentes parties du pays.

**M. MARTIN:** Je n'ai pas dit cela. J'affirme qu'il y a \$2,000,000 de crédits inscrits à cette page-ci du budget.

**Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES:** Sur ces \$2,000,000, il y a au delà d'un million affecté au paiement de dettes contractées pour la milice.

**M. MARTIN:** Je n'ai pas parlé de la milice. J'ai dit qu'il y avait deux millions de dollars inscrits à cette page-ci du budget, et que l'Île du Prince-Edouard n'avait presque rien.

**Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES:** Mieux vaut clairement établir les faits. Si nous laissons passer sans la réfuter la première déclaration de l'honorable député, ceux qui la liront dans l'Île du Prince-Edouard auraient lieu d'en conclure que nous'avons voté \$2,000,000 de crédits pour les réparations de brise-lames dans toute l'étendue du pays.

**M. MARTIN:** Ce n'est pas là ce que j'ai dit. Je demande à la Chambre d'accepter l'affirmation que j'ai faite et que j'avais l'intention de faire. Le ministre de la Marine et des Pêcheries vient nous dire ici que j'ai fait une affirmation que je n'ai certainement pas énoncée. J'ai simplement dit qu'à la page du budget où nous en sommes, se trouvent inscrits des crédits pour au delà de deux millions de dollars. Que l'honorable ministre se donne la peine d'examiner la chose, et il verra que, j'ai raison; et il lui faudrait un verre grossissant d'une grande puissance pour y découvrir un crédit de quelque importance affecté à l'Île du Prince-Edouard.

**Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES:** Je ne voudrais pour rien au monde dénaturer le sens des paroles de l'honorable député, mais il me permettra bien de lui dire qu'il n'établit pas sa thèse sur un terrain bien solide. Qu'il jette un coup d'œil sur le budget et il constatera que, sur ces deux millions de dollars, au delà d'un million est affecté au paiement des dettes contractées par l'ancienne administration pour le ministère de la Milice. Je ne nie point que l'honorable député n'ait pas quelque peu raison d'affirmer que, par le passé, l'Île du Prince-Edouard n'a pas été traitée comme elle aurait dû l'être; et, chose singulière, l'honorable député a été l'un des plus ardents partisans du gouvernement qui a si injustement traité l'Île du Prince-Edouard. Mais trêve de récriminations. Je ferai observer à l'honorable député que le brise-lames de Belle-Creek n'est

éloigné que de trois milles de celui de Wood-Island, où il a été dépensé \$10,000, dans le cours des trois années dernières. Or, quand on vient nous demander de dépenser quelques milliers de dollars pour le brise-lames de Belle-Creek, qui n'est qu'à trois milles de distance du dernier, l'honorable député le comprend, le parlement doit y réfléchir mûrement.

Avant de voter ce nouveau crédit, il faut d'abord constater, si les dix mille dollars déjà dépensés n'ont pas créé un bon port à Wood-Island. Dans le cas contraire, il faudrait effectuer les travaux d'explorations nécessaires à Belle-Creek. Il n'est pas impossible qu'au temps voulu, le gouvernement s'occupe de ces travaux. J'espère que la chose se fera, et je me ferai un plaisir d'insister dans ce sens auprès de mon ami le ministre des Travaux publics. Mais il nous faut procéder avec prudence et discrétion. Un mot maintenant, au sujet des travaux à Red-Point et à Mink-River. Voilà quelques mois à peine que nous sommes au pouvoir, et nous n'avons pas eu le temps d'obtenir de nos ingénieurs les rapports voulus, qui nous justifient de faire voter des crédits pour ces travaux, et je n'ai pas à ma disposition de renseignements qui m'autorisent à recommander d'urgence un crédit quelconque dans ce but. Quant au quai du comté de Prince, il a été porté au budget un crédit de \$2,500 pour Tignish. Mon honorable ami, j'en suis sûr, verra ce crédit d'un bon œil. L'honorable député a en outre fait allusion à Miminegash. J'ai eu le plaisir de m'arrêter à cet endroit, l'année dernière; je me suis promené sur ce brise-lames et j'ai conversé avec les pêcheurs qui s'y trouvaient. Or, je me suis convaincu qu'avant de faire de nouvelles dépenses à Miminegash, il faudrait s'assurer, au moyen d'explorations, s'il n'est pas possible de prolonger le brise-lames jusqu'au delà de la barre qui obstrue le passage des bateaux pêcheurs qui veulent entrer dans le brise-lames. Il ne nous servirait de rien, pour le moment, de dépenser de l'argent à cet endroit, à moins d'être en mesure de faire disparaître la barre en question, soit en prolongeant le brise-lames au delà de cette barre, soit en creusant celle-ci avec le bateau dragueur.

L'honorable député le sait, il est impossible d'envoyer la drague cette année, mais j'espère, toutefois, que nous serons en mesure de l'envoyer plus tard. L'ancien député du comté était de passage ici il y a quelques semaines, et il a insisté sur ces travaux auprès de mon honorable ami, qui m'a fait l'honneur d'en causer avec moi. Je lui ai donné à entendre que je ne me croirais pas justifiable pour le moment de demander à la Chambre d'affecter un crédit au brise-lames de Miminegash. Je lui ai toutefois exprimé ma conviction qu'une fois l'exploration faite, le rapport des ingénieurs nous justifierait de construire à cet endroit des travaux qui seraient d'un avantage permanent pour les expéditeurs et les pêcheurs qui se serviraient de ces brise-lames. Nous avons inscrit au budget l'important crédit de \$7,500, affecté aux premiers travaux de protection au havre de Summerside. L'honorable député, j'en ai la certitude, unira sa voix à la mienne pour recommander ce crédit à la Chambre. Ces travaux, il le sait, sont d'abord une nécessité, et ne sont que l'inauguration d'importants travaux d'urgence, afin de faire du deuxième port de l'Île du Prince-Edouard un port bien supérieur à ce qu'il est actuellement. L'honorable député doit se rappeler à l'égard de ces questions